

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020

COMPTE-RENDU

Présents : Sébastien ARNOULD, Nicole BOUILLET, Nicole BUGUET, Nicolas CALLAND, Jérémie CATTEAU, Marie-Claude DURAFOUR, Corinne LINDA, Maria MOSSU, Bertrand MOUGIN, Gérard MOUILLARD, Anne-Marie PELLERIN, Sylvain POLTURAT, Denis RIDEZ, Christine ROME

Absents excusés : Yoann COUSTOULIN (pouvoir à Denis RIDEZ)

1 - Transfert de pouvoirs de police spéciale au président de l'EPCI

Il est possible de s'opposer au transfert des pouvoirs de police spéciale du Maire au président de la communauté de communes. A l'unanimité, les élus s'opposent au transfert des pouvoirs de police spéciale du Maire de Voiteur, qui rédigera un arrêté en ce sens.

2 - Convention avec la SPA pour la stérilisation des chats qui divaguent

Madame le Maire a rencontré des administrées pour un problème de divagation de chats dans leur quartier. Suite à ce problème récurrent, Madame le Maire propose de signer une convention avec la SPA.

La SPA prendrait en charge la capture et la vaccination du chat dans le cadre de la convention, le montant de la prestation n'étant pas encore connu.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition de convention. Madame le Maire approfondit la question pour présenter une proposition plus complète lors d'une prochaine séance, dans l'idée de la mettre en place au début de l'année prochaine.

3 - Commissions intercommunales : désignation des membres

Le Conseil Municipal désigne les représentants suivants pour siéger dans les commissions de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille :

- Commission Affaires financières, mutualisation des moyens et relations avec les communes : *Corinne LINDA*
- Commission Développement économique et numérique du territoire : *Sylvain POLTURAT*
- Commission Accueil et Développement touristiques : *Maria MOSSU*
- Commission Aménagement du territoire et Protection des milieux aquatiques : *Sylvain POLTURAT (titulaire), Gérard MOUILLARD (suppléant)*
- Commission Environnement, mobilité et transition énergétique : *Marie-Claude DURAFOUR*
- Commission Voirie, bâtiments et équipements communautaires : *Denis RIDEZ (titulaire), Christine ROME (suppléante)*
- Commission Animation culturelle et services à la personne : *Jérémie CATTEAU*
- Commission Enfance – Jeunesse : *Bertrand MOUGIN*
- Commission Animations associatives et sportives : *Gérard MOUILLARD*
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) chargée de produire des avis et rapports sur les transferts de charges suite à d'éventuels nouveaux transferts de compétences : *Nicole BOUILLET*

4 – Décision modificative

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert d'un compte à un autre du montant alloué aux travaux d'éclairage public dans la Grande rue, suite à une erreur d'imputation.

5 – Créance éteinte

Un abonné au service de l'eau a une dette de 1 470 € envers la commune pour une facture d'eau émise en 2019 et non réglée. La commission de surendettement a décidé d'effacer la dette déclarée. Le Conseil municipal décide donc de voter l'extinction de la créance par 10 voix POUR. 3 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS.

6 – Mission de maîtrise d'œuvre

Le Conseil municipal approuve le devis estimatif de mission de maîtrise d'œuvre du cabinet ABCD afin d'accompagner la Commune dans la programmation des travaux pour l'aménagement de la Grande rue, de la Route de Nevy et du carrefour aux abords de l'église, pour un montant de 38 760,00 € HT.

7 - Point sur la rentrée scolaire

La commission scolaire s'est réunie pour étudier les recommandations du ministère au sujet du protocole sanitaire. Mr FAURE, directeur de l'école publique, s'est occupé de mettre en conformité les protocoles recommandés.

Intervention de Bertrand MOUGIN, membre de la commission scolaire et périscolaire : La rentrée s'est bien déroulée à l'école publique ; elle s'est avérée un peu plus compliquée que l'année dernière, mais les mesures ont bien été acceptées par les enfants et les parents. Il y a 125 élèves inscrits à l'école maternelle et primaire. L'effectif est stable au regard de l'année dernière.

Pour le périscolaire : Accueil et activités se sont déroulés normalement. Cependant, l'effectif inscrit à la cantine dès la rentrée est très important et compte tenu des temps de transport et du protocole sanitaire, les enfants disposent de peu de temps pour prendre leur repas.

Intervention de Nicolas CALLAND, membre de la commission scolaire : Pour la Salette, 123 enfants sont inscrits en maternelle et primaire. Dans cet établissement, des trajets et des mesures particulières ont également été adoptés pour respecter le protocole sanitaire. Le même constat est fait pour les effectifs de la cantine qui ne cessent d'augmenter.

8 - Projet de cantine

Il semblerait que le projet de cantine dans la maison POIROT ne soit pas prioritaire pour la Communauté de Communes, en charge de la compétence périscolaire. La Commune met à disposition des salles pour la cantine et les activités périscolaires, mais elle arrive au bout de ses possibilités, et seul l'aménagement du bâtiment peut résoudre tous les problèmes d'effectifs. Le président de la Communauté de Communes et le vice-président en charge du périscolaire seront questionnés à ce sujet par Madame le Maire lors du prochain conseil communautaire.

9 - Point sur l'étude du cabinet TELOA

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la Commune a été contrainte de commander une étude paysagère complémentaire auprès du cabinet TELOA, suite aux avis émis par les services de l'Etat. Le cabinet a rendu son étude qui ne donne absolument pas satisfaction aux acteurs du dossier. Madame le maire a adressé une lettre recommandée au cabinet l'invitant à revoir cette étude qui devrait être à nouveau présentée pour la fin du mois de septembre. Les conseillers municipaux sont conviés à une réunion le mardi 13 octobre pour prendre connaissance du contenu de l'étude. Le projet de révision du PLU sera présenté aux nouveaux conseillers municipaux lors de cette réunion.

10 - Point sur la préparation du passage du Tour de France

Le stationnement sera interdit route de Lons et Grande rue dès 22 h le jeudi 17 septembre et la circulation sera coupée sur ces routes le 18 septembre, jour du passage du Tour, de 11 h à 17 h.

La route de Château-Chalon sera coupée dès 6 h du matin.

Une réunion est organisée lundi 7 septembre à 20 h pour l'organisation des parkings. Les décorations réalisées par les bénévoles sont terminées, leur montage est prévu à partir du mercredi 9 septembre à 18 h.

11 - Syndicats

Monsieur Gérard MOUILLARD a été élu président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Domblans. Mr MICHAUD, maire de Lavigny, a été élu président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Seille.

12 - Travaux sur la commune

Les travaux de viabilisation de la zone artisanale sont en cours.

Les travaux de l'Office du tourisme ont repris.

Un devis est demandé auprès d'un artisan pour la restauration du parquet de la salle des fêtes.

Un contrat de maintenance doit être signé avec l'entreprise CLAUGER pour l'entretien de la climatisation de l'épicerie fine.

Avant d'entamer les travaux de la Grande rue, il est prévu de faire un hydrocurage et un passage de caméra dans la canalisation d'assainissement.

L'immeuble La Fontaine est alimenté en gaz par un réservoir qui se trouve en face de la route, la canalisation de gaz traversant la route. Un arrêté prévoit un contrôle régulier de cette installation avec essais. Pour ce faire, il est prévu de confier la délégation de ce service à ANTARGAZ qui deviendra opérateur, la commune restant propriétaire de l'installation.



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE VOITEUR' at the top, a central emblem featuring a seated figure and a star, and the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' and '39210 (JURA)' at the bottom.